

Info.pl@ine

ZOOM sur

POIS d'HIVER

Désherbage

ORGES

Fertilisation azotée

N°146 – 28 février 2007 – 3 pages

AGRO-METEO

Les pluies depuis ce week-end ont interrompu les interventions en plaine.

Le temps annoncé cette semaine (pluies et vent) n'est pas favorable à l'activité du charançon de la tige, mais douceur et pluies vont favoriser une nouvelle fois les contaminations de piétin-verse et de septoriose.

Il conviendra d'être patient et d'attendre le ressuyage nécessaire des sols avant de continuer ou commencer les semis d'orge, pois ou féveroles.

D'autre part, les conditions humides actuelles sont favorables au risque limaces sur les premières orges de printemps.

Kiosque METEO-France

Météo-France met à votre disposition un message Agro-Climatologique sur le 0 892 68 02 77, choix 4, (0,34 €mn d'un poste fixe), comprenant un résumé d'Info.pl@ine (du jeudi au samedi), ainsi que les données climatologiques de la journée d'hier, suivies de la prévision chiffrée pour les prochaines 24 heures.

ACTUALITES CULTURES

POIS d'HIVER : désherbage de post-levée

Le développement des pois mais aussi des adventices n'a quasiment pas cessé de l'hiver en raison des températures.

En l'absence d'herbicides en prélevée, l'intervention en post-levée est à faire rapidement, dès que les conditions climatiques seront favorables.

Les solutions utilisables sont peu nombreuses.

Le mélange CHALLENGE + BASAGRAN, autorisé réglementairement, permet une intervention sur un spectre antidiocotes assez large, sauf sur les renouées. La double application à 15 jours d'intervalle permet une meilleure gestion des levées échelonnées.

Mélange	Flore
BASAGRAN SG 0,3 kg/ha + CHALLENGE 600 0,5 l/ha ou 2 passages avec	Bonne efficacité sur Gaillet (de 1 à 3 verticilles), Matricaires, Crucifères, Chénopodes, coquelicots, mourois
BASAGRAN SG 0,15 kg/ha + CHALLENGE 600 0,25 l/ha	Moyen sur Renouées liseron Insuffisant sur Renouées des oiseaux

Comme sur pois de printemps, ce mélange n'est pas cautionné par les firmes et reste sous l'entière responsabilité de l'agriculteur.

Il est nécessaire d'intervenir en conditions poussantes, en évitant les amplitudes thermiques. La bentazone (m.a. du BASAGRAN) est efficace à partir de 10-12°C.

Pour des raisons de sélectivité, cette association est à ne pas mélanger avec un insecticide ou un antigraminées.

Respecter un délai de 6 à 8 jours entre le mélange antidiocotes et un antigraminées, en commençant de préférence par l'antidiocotes pour agir sur des adventices jeunes.

FERTILISATION AZOTEE DES ORGES

L'azote est d'autant plus efficace que son apport est au plus près du besoin de la plante. Sur les orges, un apport trop précoce perd en efficacité, et un apport trop tardif se transforme souvent en excès de protéines.

✓ **Escourgeons – Orge d'hiver** (stade : plein tallage à redressement)

Pour les orges d'hiver et escourgeons, la stratégie de fractionnement reste basée sur un 1^{er} apport de 50 unités qui a dû être réalisé la semaine dernière. Le second apport d'azote sera à faire vers le stade épi 1 cm.

✓ **Orge de printemps** (germination à 2 feuilles pour les 1^{ers} semis)

Pour les orges de printemps, la date de semis est le premier facteur dont il faut tenir compte. Le bilan azoté basé sur les Reliquats Sortie Hiver permet de déterminer l'importance de l'apport à réaliser.

Règle du fractionnement que nous vous proposons :

Semis précoce à normal (avant le 15 mars)		Semis tardif (après le 15 mars)
Dose conseillée faible (< 80 U) RSH 0 - 60 cm > 60 kg N/ha	Dose conseillée moyenne à forte (> 80 U)	
Possibilité d'apport unique après 3 feuilles	Fractionner en 2 apports : - 1/3 entre semis et 2 feuilles - Solde à la fin du tallage	Apport unique au semis

FEVEROLE : implantation

La période recommandée de semis est comprise entre les 10/15 février et les 15/20 mars. L'objectif est d'obtenir un peuplement d'environ 30 plantes/m². Le semis au semoir monograine assure une meilleure régularité sur la ligne et sur la profondeur et permet d'économiser sur les doses de semis (environ 5 grains/m² de moins qu'en semis classique).

Densités de semis conseillées	Sols moyens ou profonds	35 grains/m ²
	Sols argileux ou caillouteux	40 grains/m ²

Profondeur de semis

La féverole est sensible au gel. C'est pourquoi une profondeur de semis d'au moins 5 cm est nécessaire pour limiter les risques de gel en cours de germination. Cette profondeur permet en outre d'échapper aux dégâts d'oiseaux et de réduire le risque de phytotoxicité dû aux herbicides de prélevée.

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

PUCERONS NOIRS sur FEVEROLE : KARATE K est homologué

Suite à la disparition de l'AZTEC (fin d'utilisation au 31/12/2006), les solutions contre pucerons noirs sur féverole étaient limitées à la deltaméthrine (ex : DECIS EXPERT), la lambda-cyhalothrine (ex : KARATE ZEON) ou la bifenthrine (ex : TALSTAR), dont l'efficacité est moyenne.

Le KARATE K (lambda cyhalothrine + pyrimicarbe) vient d'être homologué contre les pucerons noirs de la fève à la dose de 1,25 l/ha. Le pyrimicarbe le rend certes plus efficace que les produits ci-dessus, mais on ne retrouve pas la systémie de l'AZTEC (donc son action est moins persistante).

KARATE K est autorisé pendant la floraison et au cours des périodes de production d'exsudat, en dehors de la présence des abeilles.

Le seuil de déclenchement reste de 20% des tiges infestées par des manchons de pucerons.

FICHES TECHNIQUES CONDITIONNALITE

Le Ministère de l'Agriculture a publié les fiches techniques relatives aux domaines de la conditionnalité 2007. Elles reprennent l'ensemble de la réglementation concernée par la conditionnalité à compter du 1^{er} février 2007.

Ces documents présentent :

- les domaines et sous-domaines,
- les grilles des anomalies et les pénalités correspondantes,
- les précisions sur les critères d'appréciation des points de contrôles.

Vous pouvez trouver ces fiches sur le site Internet du Ministère de l'Agriculture :

<http://www.agriculture.gouv.fr>
rubrique « la politique agricole commune (PAC) »
sous rubrique « la Conditionnalité »



Rédacteurs : les équipes Grandes Cultures et Environnement

Chambre Agriculture de Seine-et-Marne , Pôle Agronomie et Environnement, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,

e-mail : agronomie.environnement@agri77.com - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08

avec le concours financier du Conseil Général de Seine-et-Marne, du Conseil Régional Ile-de-France

et de l'ADAR, Agence de Développement Agricole et Rural

Toutes rediffusion et reproduction interdites